

Procédure de consultation FER No 44-2019 Personne responsable:
M. Yannic Forney

Date de réponse: 07.10.2019

Modification de la loi sur les placements collectifs (Limited Qualified Investor Funds, L-QIF)

Vous trouverez ci-après la prise de position de notre Fédération à la consultation susmentionnée.

Elle soutient ce projet de modification de la loi sur les placements collectifs qui renforcera notamment la compétitivité de la place financière suisse. Notre pays rattrapera ainsi son retard par rapport à ce type de fonds déjà instauré dans plusieurs pays de l'UE.

Pour le détail sur les règles de placement, le traitement fiscal ou les institutions de prévoyance, notre Fédération se rallie à la prise de position de l'Association de Banques Privées Suisses.